

# SABINE ET HERVE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 12 avril 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 27 mai 2021 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 avril 2021, il a été constitué une **Société par actions Simplifiée**

**Dénomination : SABINE ET HERVE**

**Siège social :** VAISON-LA-ROMAINE (84110), Domaine le Gros Pata, 2875 Route de Villedieu. **Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

**Capital social :** CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR)

**Objet :** L'acquisition de tout immeuble bâti ou non, la construction sur les terrains dont la société est ou pourra devenir propriétaire, l'administration, la gestion par location de tous immeubles et biens et notamment l'acquisition du bien suivant : Une parcelle de terrain à bâtir d'une superficie d'environ 1578 m<sup>2</sup> sise à VAISON LA ROMAINE 84110, Chemin de Mirabel, à détacher de la parcelle cadastrée section AH numéro 975.

**Inaliénabilité des actions :** Les associés fondateurs entendant que les actions soient inaliénables pendant 10 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

**Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés :** toutes les cessions sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Président :** Madame Sabine GARAGNON demeurant à VAISON LA ROMAINE 84110, Le Gros Pata 2875, Route de Villedieu

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON

Pour avis

Le Président

3951122



Ecrit par Echo du Mardi le 27 mai 2021

Publié le 27/05/2021